

PROCES VERBAL de séance du CONSEIL MUNICIPAL du 19 mars 2018

Présents : M. Guy HEDDEBAUX , M. Michel BULTEZ, Mme Nadine CHOQUET, Mme Bérangère VANHEEGHE, M. Jean Luc BLANQUART, M. Nicolas CHEVALIER, Mme Martine WISSOCQ, Mme Véronique BLONDEL, M. Patrick CROMBEZ, Mme Sylvie BOCQUELET, Mme Blandine DENEZ

Absents excusés : M. Mathieu VANMACKELBERG, Mme Catherine PORQUET, M. Thierry DEROUETTE

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie BOCQUELET

1. Approbation du compte de gestion 2017

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la compte de gestion doit correspondre au compte administratif de la commune. Ce document doit être obligatoirement soumis au vote du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017 dressé par le Trésorier.

2. Vote du compte administratif 2017

Monsieur le Maire ne doit pas prendre part au vote et donne la présidence du Conseil Municipal à Monsieur Michel BULTEZ, 1^{er} adjoint.

Monsieur Michel BULTEZ dresse le bilan de l'année 2017 selon le tableau ci-dessous :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 395 037.29 €	2 023 488.88 €
Investissement	926 139.59 €	1 013 296.17 €

Après lecture du compte administratif, le Conseil Municipal l'adopte à l'unanimité.

3. Affectation des résultats 2017

Monsieur le Maire donne lecture des affectations des résultats selon le tableau ci-dessous :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses/déficit	Recettes/Excédent	Dépenses/déficit	Recettes/Excédent
Résultats reportés		1 651 571,38		40 301,17
Part affectée à l'INV (R1068 de N-1)	408 886,73			
Opérations propres de l'exercice (taper les dépenses et les recettes)	1 395 037,29	2 203 488,88	926 139,59	1 013 296,17
Totaux	1 803 924,02	3 675 060,26	926 139,59	1 053 597,34
Résultat global de clôture (contraction)		1 871 136,24		127 457,75
	Excédent financement de la section INV	⇒	127457,75	(R/D001)
	Besoin de financement de la section INV	⇒		
	Restes à réaliser recettes		80 000	(cf état des restes à réaliser)
	Restes à réaliser dépenses		1 915 000	
	Excédent total de financement de l'INV	⇒		
	Besoin total de financement de l'INV	⇒	1 707 542,25	(à couvrir par R1068)

4. Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que les taux d'imposition doivent être votés lors de la séance d'approbation du budget primitif.

Monsieur le Maire propose de maintenir les trois taux d'imposition inchangés et invite les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur cette question.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, approuve le maintien des taux d'imposition et vote donc les taux suivants :

TAXE D'HABITATION	8,65 %
TAXE FONCIERE SUR LE BATI	10,16 %
TAXE FONCIERE SUR LE NON BATI	20,57 %

5. Vote du budget primitif

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2018.

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 2 115 449.99 euros.

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme ci-dessous :

		Budget 2018
Chapitre	Libellé	Proposition
11	Charges à caractère général	513 700,00 €
12	Charges de personnel	837 100,00 €
14	Atténuations de produits	10 000,00 €
23	Virement à la sect° d'investis.	434 649,99 €
42	Opérations d'ordre entre section	36 000,00 €
65	Autres charges gestion courante	144 000,00 €
66	Charges financières	100 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	40 000,00 €
		2 115 449,99 €

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

		Budget 2018
Chapitre	Libellé	Proposition
2	Excédent antérieur reporté fonct	163 593,99 €
13	Atténuations de charges	10 000,00 €
70	Produits des services	48 200,00 €
73	Impôts et taxes	1 676 656,00 €
74	Dotations et participations	62 500,00 €
75	Autres produits gestion courante	140 000,00 €
76	Produits financiers	14 000,00 €
77	Produits exceptionnels	10 500,00 €
		2 115 449,99 €

La section d'investissement s'équilibre à 4 469 466.56 euros.

6. Emprunt pour les travaux de la place de la mairie

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le plan de financement des travaux d'aménagement de la place de la mairie et de ses abords prévoyait un recours à l'emprunt. Pour mener à bien cette opération, il propose au Conseil Municipal de contracter un emprunt de 400 000 €.

Après consultation de plusieurs organismes financiers et négociations, Monsieur le Maire informe le Conseil que c'est la Banque Postale qui a effectué la meilleure proposition.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de contrat de prêt à échéance choisie à taux fixe.

Les caractéristiques principales sont les suivantes :

Score Gissler : 1A

Montant du contrat de prêt : 400 000 euros

Durée du contrat de prêt : 10 ans

Objet du contrat : financement des investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/06/2028 :

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 400 000 euros

Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 07/05/2018, en une fois avec versement automatique à cette date

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 1.04 %

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : échéances constantes

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Commission :

Commission d'engagement : 0.10% du montant du contrat de prêt

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser la signature du contrat de prêt avec la Banque Postale aux conditions précitées.

7. Subvention aux associations

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, accorde à l'unanimité les subventions suivantes :

- Nature Propre 62 : 1 750 euros
- Les jouets de mon enfance : 1 000 euros
- Fédération du mémorial de l'OTAN : 500 euros
- Omnisports : 3000 euros

8. Vente E.M.S.A

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la vente de l'E.M.S.A a eu lieu le jeudi 15 mars 2018. Il précise qu'il restera un lien fort entre la commune et l'E.M.S.A.

9. Demande de subvention pour l'installation d'un système de vidéo protection et approbation du plan de financement

Après consultation des entreprises, le montant du projet est de 17 000 euros H.T.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de le valider le plan de financement prévisionnel pour demander une subvention de 8 500 euros dans le cadre du fond de concours Grand Calais Terres et Mers.

10. Vente des équipements usagers du service technique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des équipements usagers étaient stockés dans le bâtiment du service technique. Il précise que ces équipements devaient être vendus depuis plusieurs années.

Monsieur le Maire explique que la société LC NEGOCES a racheté le matériel pour un montant de 2000 €.

Les équipements inventoriés seront sortis du patrimoine de la commune.

11. Transfert garanties d'emprunt

Monsieur le Maire explique que la société immobilière Grand Hainaut a souhaité mettre en vente son patrimoine Habitat Spécifique composé de foyers et de résidences universitaires. Cette société a cédé à SA d'HLM AXENTIA, dédiée au portage immobilier d'établissements médicalisés et de résidences sociales, ce patrimoine.

Les emprunts adossés aux actifs cédés par la société immobilière Grand Hainaut seront transférés automatiquement à la SA d'HLM AXENTIA, sauf opposition des créanciers et garants dans un délai de 3 mois.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

Autorise, en accord le maintien des garanties initiales accordées à la société Immobilière Grand Hainaut selon les caractéristiques reprises dans le tableau annexé, en faveur de SA d'HLM AXENTIA

12. Point travaux place de la mairie

Monsieur Michel BULTEZ, 1^{er} adjoint informe le Conseil Municipal de l'avancée des travaux. Ces derniers ont débuté début mars.

13. Mutuelle communale

Monsieur le Maire informe les élus que la commune va proposer aux habitants une mutuelle communale. Une réunion de présentation aura lieu le jeudi 31 mai 2018 avec les présidents des associations. Une réunion publique est fixée le jeudi 7 juin 2018.

14. Radar préventif dans la commune

Monsieur le Maire explique que des radars préventifs seront installés dans la commune prochainement.

15. Avenir de la Poste

Monsieur le Maire explique que la Poste de Fréthun est souvent fermée. La Poste a rencontré Monsieur le Maire à ce sujet.

Le Conseil Municipal décide de proposer La Poste Communale au Blangi.

16. Contrat d'apprentissage

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il a reçu une demande d'un jeune de la commune pour effectuer un contrat d'apprentissage « CAPA travaux paysagers ».

Le Conseil Municipal décidé à l'unanimité d'accueillir cet apprenti à compter du 2 juillet 2018.

17. Agent contractuel

Suite à la démission d'un agent contractuel, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel du 26 mars 2018 au 8 juillet 2018.

18. Questions et informations diverses

Nuisances sonores :

Madame Blandine DENEZ évoque les nuisances sonores dans la commune. Elle souhaite qu'un rappel à la population soit fait rapidement par la distribution de flyers.

Impasse Pecqueux – La Routière :

Les deux rues sont très abimées. Monsieur BULTEZ explique que la réfection de la voirie sera étudiée.

Habitat Hauts de France :

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a donné son accord pour la vente de 6 logements résidence Henri Sagot.

La séance est levée à 19H40.